

N° allocataire : _____ N° de Sécurité sociale _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Bafa Bafd

Nom et prénom des stagiaires :



Caf
des Yvelines

Aide au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) ou de directeur (Bafd)

Cette aide, sous forme de subvention, vise à financer le premier stage du Bafa ou du Bafd.

Le bénéficiaire doit être âgé au minimum de 17 ans et domicilié dans les Yvelines.

Le versement de cette aide est effectué directement sur le compte du bénéficiaire sur présentation :

- d'un Rib et
- de la copie recto/verso de la pièce d'identité,
- de l'attestation de présence du premier stage (formation générale) complétée par l'organisme habilité. Cette attestation doit être transmise **au plus tard 6 mois après la fin du stage.**

À _____

Le _____

Signature :

**Ce dossier doit être adressé à la
Caisse d'Allocations familiales des Yvelines
1 rue La Fontaine
78201 Mantes-la-Jolie cedex**